

**EPCC « École Supérieure d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée »
2, parvis des écoles Les Beaux-Arts Chalucet
83000 Toulon**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'EPCC ECOLE SUPERIEURE D'ART DE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE**

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 13 JUIN 2024**

NOMBRE DE MEMBRES		
19		
Présents	Représentés	Absents
11	3	5
<u>OBJET DE LA DÉLIBÉRATION</u>		
N° 13/06/24-06		
MODIFICATION ET APPROBATION DU REGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ECOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN TOULON PROVENCE MEDITERRANEE ET SES ANNEXES		

L'an Deux Mille Vingt Quatre et le 13 du mois de juin à 14h30.

Le Conseil d'Administration de l'EPCC « École Supérieure d'Art Toulon Provence Méditerranée », a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Yann TAINGUY**.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Yann TAINGUY, Jean-Luc DELAUNAY, Dalia MESSARA, Claude ARNAUD-GALLI, Gaston SECONDI, Josy CHAMBON, Rémy LEVRAUD, Olivier MILLAGOU,

ÉTAIENT ABSENTS REMPLACÉS (Suppléances)

**Jean-Sébastien VIALATTE représenté par Nadine ESPINASSE,
Pierre PELLETIER représenté par Louis-Noel BRETONNIERE
Ian SIMMS représenté par Solange TRIGER.**

ÉTAIENT ABSENTS REMPLACÉS (Mandats) :

**François CARRASSAN représenté par Yann TAINGUY
Hélène BILL représentée par Jean-Luc DELAUNAY,
Valérie MONDONE représentée par Claude ARNAUD-GALLI**

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

**Philippe MAHE, Jean-Pierre BLANC, Marc LAURIOL,
Sébastien BOUDILLON, Louise NOEL.**

**EPCC « École Supérieure d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée »
2, parvis des écoles Les Beaux-Arts Chalucet
83000 Toulon**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'EPCC ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN DE TOULON PROVENCE
MÉDITERRANÉE**

**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 13 JUIN 2024**

~~~~~

**N° D'ORDRE 13/06/24-06**

**OBJET :**

**MODIFICATION ET APPROBATION DU REGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE  
SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN TOULON PROVENCE MEDITERRANÉE ET SES  
ANNEXES**

**Monsieur le Président expose :**

Mes chers collègues,

Par délibération en date du 16 juin 2021 n°16/06/2021-15, un règlement intérieur a été adopté pour l'école supérieure d'art et de design sise au 2, parvis des écoles, dans le bâtiment les Beaux-Arts Chalucet à Toulon.

L'adoption de ce nouveau règlement intérieur visait à prendre en compte le déménagement de l'école supérieure d'art et de design dans l'immeuble « Les Beaux-Arts » à Chalucet, et l'installation de la bibliothèque au sein de la médiathèque de la Ville de Toulon au sein du quartier de la créativité et de la connaissance.

Aujourd'hui après 3 années d'activité de l'école dans ce nouvel équipement, un travail de réécriture a été effectué afin de procéder à des ajustements permettant de répondre de manière adaptée et actualisée à l'ensemble des usagers. Ce travail a été adopté en Conseil Scientifique et Pédagogique le 7 février 2024 puis soumis à l'avis du Comité Social Territorial le 11 avril 2024.

Des ajustements ont été réalisés au regard des pratiques sur la scolarité, le fonctionnement des ateliers, le prêt de matériel, la mise à disposition du bâtiment et l'hygiène et la sécurité.

Les principaux objectifs sont les suivants :

- Adapter les contraintes du bâtiment à un usage encadré et respectueux des équipements
- Faire évoluer la réglementation en fonction des besoins et des usages quotidiens ;
- Encadrer au mieux les pratiques collectives ;
- Compléter les données manquantes constatées et indispensables au bon fonctionnement de l'établissement.

Il est donc proposé d'adopter le projet de règlement intérieur et ses annexes.

Après avoir entendu le rapport du Président,

Et après en avoir délibéré,

## **DECIDE**

### **ARTICLE 1 :**

**D'APPROUVER** le projet de règlement intérieur modifié ci-annexé.

### **ARTICLE 2 :**

**DE DIRE** que le règlement intérieur et ses annexes feront l'objet d'un affichage dans l'établissement aux lieux et places requis et seront portés à la connaissance des utilisateurs par tous moyens dont le site internet de l'école.

Ainsi fait et délibéré les jours, ou mois et ans que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre.

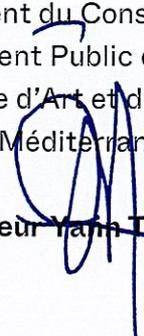
POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait à TOULON, le 13 JUIN 2024

Le Président du Conseil d'Administration  
de l'Établissement Public de Coopération Culturelle  
École Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence  
Méditerranée

  
**Monsieur Yann TAINGUY**